



EXPREMES INFO n° 105

Septembre 2018

uniquement sur abonnement

**reproduction même partielle
strictement interdite**

L'abonnement est personnel.

Le fichier source est confidentiel.

**Son envoi ou son transfert à une autre adresse
mail que celle de l'abonné
est strictement interdit.**



RETRAITE

IL EXISTE DES SOLUTIONS A LA QUADRATURE DU CERCLE [page 04](#)

CESSATION D'ACTIVITE DES DIRIGEANTS ASSIMILES SALARIES [page 04](#)

LE CUMUL EMPLOI RETRAITE PEUT IL ETRE LIMITE DANS LE TEMPS ? [page 06](#)

TRANSACTION ET REGIME DE RETRAITE A PRESTATIONS DEFINIES [page 07](#)

PREVOYANCE

ZERO RESTE A CHARGE : QUI VA PAYER ? [page 08](#)

UNE PRISE EN CHARGE DES ARRETS MALADIE PAR LES ENTREPRISES ? [page 12](#)

EPARGNE SALARIALE

LE MATCH PEE / ASSURANCE VIE [page 15](#)

EPARGNE SALARIALE ET FORFAIT SOCIAL REDUIT [page 16](#)

REMUNERATIONS

NOUVELLES CONVENTIONS COLLECTIVES DANS LE BATIMENT [page 19](#)

PRELEVEMENT A LA SOURCE : DERNIERES NOUVELLES [page 19](#)

ASSURANCE VIE, EPARGNE ET PATRIMOINE

RENDEMENT DES FONDS EUROS ET DIVERSIFICATION DES PLACEMENTS [page 20](#)

LES CHOSES DONT ON A ENTENDU CAUSER EN AOUT

LA GENERALISATION DES GARANTIES PREVOYANCE [page 23](#)

DROIT DU TRAVAIL

FUSION DES CONVENTIONS COLLECTIVES [page 24](#)

LES ASTREINTES [page 26](#)

REFUS D'UNE MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL [page 26](#)

DROITS ET REMUNERATION DES SALARIES A TEMPS PARTIEL [page 27](#)

SALARIE MALADE PENDANT SES CONGES PAYES [page 29](#)

LES PARCOURS EMPLOI COMPETENCES [page 30](#)

JURISPRUDENCES RECENTES

page 31

- Arrêt maladie et calcul de la prime d'ancienneté
- Minima conventionnels et heures supplémentaires
- Respect de la vie privée des salariés par l'employeur
- Erreur dans la mention de la convention collective sur le bulletin de paie

EXPERTS COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

DISPARITION DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES AGC

page 33